



Assemblée générale

Distr. limitée
29 octobre 2018
Français
Original : anglais

Soixante-treizième session

Point 43 de l'ordre du jour

Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique

États-Unis d'Amérique : amendement au projet de résolution [A/73/L.3](#)

Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique

Immédiatement après le dernier alinéa du préambule, ajouter un alinéa libellé comme suit :

Constatant avec une vive inquiétude que, à Cuba, les graves difficultés d'accès à l'information, les restrictions drastiques à la liberté d'expression, l'absence totale d'indépendance de la magistrature et les arrestations et détentions arbitraires compromettent l'action menée collectivement pour mettre en œuvre l'objectif de développement durable n° 16¹, qui consiste à promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, à assurer l'accès de tous à la justice et à mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous,

¹ Voir résolution [70/1](#).

